

Cuba publie la dernière version du projet de loi sur la communication sociale

La Havane, 9 mai (RHC) L'Assemblée nationale du pouvoir populaire (parlement) de Cuba a publié ce mardi la dernière version du projet de loi sur la communication sociale afin de promouvoir la participation populaire et de contribuer à la culture juridique des citoyens.

Comme l'indique le Parlement sur son site Internet, le Conseil des ministres a exercé l'initiative législative afin que la loi soit discutée par les députés lors de la deuxième session extraordinaire de l'organe législatif, dans sa 10e législature, le 25 mai.

Selon la source, la version actuelle du projet de loi est plus solide, plus mûre et plus complète que celle soumise à l'Assemblée nationale en décembre dernier.

Elle présente également un niveau plus élevé de consensus académique, professionnel et social, obtenu sur la base du dialogue, ainsi qu'une attention à toutes les opinions et à l'ampleur de l'exercice démocratique de la construction et de l'enrichissement de la loi.

Les Cubains pourront exprimer leurs opinions sur le règlement à l'adresse comunicacion@anpp.gob.cu.

Source Prensa Latina

<https://www.radiohc.cu/index.php/fr/noticias/nacionales/322200-cuba-publie-la-derniere-version-du-projet-de-loi-sur-la-communication-sociale>



Radio Habana Cuba